# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de REQUISTA

#### Séance Ordinaire du 13 mars 2023

Date de la Convocation : 09 mars 2023 Date de l'affichage : 09 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de mars à vingt et heure trente, le Conseil Municipal de Réquista, dûment convoqué, s'est réuni en la salle de la Mairie de Réquista, lieu ordinaire de ses assemblées, sous la présidence de Monsieur **Michel CAUSSE**, Maire.

Conformément aux dispositions de l'article 2121 - 15 du code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame Aude JALADE ayant obtenu la majorité des suffrages a été retenue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Présents: Geneviève ABRANTES; Annette CLUZEL; Elian BOUZAT; Claude BAUMES; Jacky LACAN; Martine ALBUCHER; Michel LAURENS; Philippe ANTOINE; Vincent NICOULEAU; Aude JALADE; Pierre GRIMAL; Jean-Michel RECOULES;

**Procurations :** Fabienne VERGNES à Jean-Michel RECOULES ; Sophie ESTEVENY à Aude JALADE Josette VAYSSE à Elian BOUZAT ; Angélique MASSOL à Martine ALBUCHER ; Claudine GRIMAL à Michel CAUSSE.

Absents et excusés : /

### OBJET: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 - ASSAINISSEMENT 49001 -

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif assainissement 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 16 février 2023, comme suit :

BP 49001 2023	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	230 594,81 €	230 594,81 €
Section d'investissement	490 073,62 €	490 073,62 €
TOTAL	720 668,43 €	720 668.43 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 février 2023, Vu le projet de budget primitif assainissement 49001 pour l'exercice 2023,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### DECIDE: à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter le budget primitif assainissement arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, Comme précisé dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance, Aude JALADE Le Maire,
Michel CAUSSE

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : vote du BP assainissement 2023

Date de décision: 13/03/2023

Date de réception de l'accusé 16/03/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023DE016\_016

Identifiant unique de l'acte: 012-211201975-20230313-2023DE016\_016-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte: 7.1.2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,

affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : DOCBUDG-21120197500078-012038-BP-2023-15032023000000.xml (

99\_BU-012-211201975-20230313-2023DE016\_016-BF-1-1\_1.xml)

Annexe: Délib 2023-16 approbation BP ASSAIN.pdf (70\_DE-012-211201975-

20230313-2023DE016\_016-BF-1-1\_2.pdf)

Délibération